

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 25 MARS 2021

COMPTE RENDU

Le jeudi 25 mars 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 19 mars 2021, assorti de l'ordre du jour et des notes explicatives de synthèse, conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric AMMEUX, M. Jacques AMMOURA, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Nicolas CARNOYE, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, M. Christophe CORBEAUX, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMANVELLY, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUULT, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUART, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Patrice MOREL, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Jean-Pierre RONSEAUX, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Léo TYBURCE, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER

Secrétaire :

Dimitri OUDIN

Vice Secrétaire :

Mounya TAGGAE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

CC-2021-1 : **Procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 17 décembre 2020**
Approbation

d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 17 décembre 2020.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Jean-Pierre GRISOUARD, Frédéric LEPAN, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Arnaud NININ, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Armelle SIMON, Bernard THIERY, Daniel VAQUETTE, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Marie-Inès ROMELLE par Claude PIQUARD, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 182, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-2 : **Charte de la laïcité**
Adoption

d'adopter la Charte de la laïcité de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Jean-Pierre GRISOUARD, Frédéric LEPAN, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Arnaud NININ, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Armelle SIMON, Bernard THIERY, Daniel VAQUETTE, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Marie-Inès ROMELLE par Claude PIQUARD, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 182, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-3 : **Règlement d'attribution des subventions**
Adoption

d'adopter le règlement d'attribution de subventions aux associations, applicable à toutes les demandes de subventions.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Jean-Pierre GRISOUARD, Frédéric LEPAN, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Arnaud NININ, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Armelle SIMON, Bernard THIERY, Daniel VAQUETTE, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Marie-Inès ROMELLE par Claude PIQUARD, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 182, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-4 : **Groupement d'Intérêt Public "Maison Grand Est Europe"**
Représentation de la Communauté urbaine du Grand Reims

de désigner, pour représenter la Communauté urbaine du Grand Reims au sein de l'Assemblée générale du GIP Maison Grand Est Europe :

- un membre titulaire, Mme Catherine VAUTRIN,
- un membre suppléant, M. Dimitri OUDIN.

de renoncer, à l'unanimité, au scrutin secret pour ces désignations.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Jean-Pierre GRISOUARD, Frédéric LEPAN, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Arnaud NININ, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Armelle SIMON, Bernard THIERY, Daniel VAQUETTE, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Marie-Inès ROMELLE par Claude PIQUARD, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 181, Contre : 0, Abstention : 1 (M. Jean-Claude PHILIPOT)

CC-2021-5 : **Délégation du Conseil communautaire au Bureau et à la Présidente**
Compte rendu

de prendre acte du compte-rendu des décisions prises par le Bureau communautaire et Madame la Présidente en vertu des délégations que le Conseil leur a accordées.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Jean-Pierre GRISOUARD, Frédéric LEPAN, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Arnaud NININ, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Armelle SIMON, Bernard THIERY, Daniel VAQUETTE, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Marie-Inès ROMELLE par Claude PIQUARD, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

CC-2021-6 : **Taxe d'habitation - taxes foncières - cotisation foncière des**
entreprises
Vote des taux

de fixer les taux de fiscalité suivants, pour 2021 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 1,45 %,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 8,08 %,
- cotisation foncière des entreprises : 24,80 %.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Armelle SIMON, Bernard THIERY, Daniel VAQUETTE, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Marie-Inès ROMELLE par Claude PIQUARD, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 184, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-7 : **S.A.E.M. AGENCIA**
Requalification urbaine de la clinique Saint André
Garantie d'emprunt au profit de la Caisse d'Épargne et de
Prévoyance Grand Est Europe

d'accorder sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement de deux prêts d'un montant total de 9 000 000 € souscrits par la S.A.E.M. AGENCIA, ci-après l'Emprunteur auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Grand Est Europe, à savoir :

- à hauteur de 3 325 000 € (trois millions trois cent vingt-cinq mille euros) en principal, majorée des intérêts, frais, pénalités et accessoires pour le remboursement de toutes sommes dues par l'Emprunteur au titre du Prêt de 6 650 000 €,

Prêt d'un montant de 6 650 000 € amortissable in fine au taux fixe annuel de 1,40% sur une durée de 72 mois et destiné au financement de la consolidation d'une ouverture de crédit de 4 750 000 € destiné au paiement de la première fraction du prix d'acquisition des Biens Immobiliers d'une part et au paiement du solde du prix d'acquisition des Biens Immobiliers d'autre part,

Périodicité des échéances :	<i>Trimestrielle</i>
Taux d'intérêt annuel fixe :	1,58%
Profil d'amortissement :	<i>In fine.</i>

La garantie est apportée aux conditions suivantes :

- la garantie de la Communauté urbaine du Grand Reims est accordée pour la durée totale des Contrats de Prêts et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité,
- sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Communauté urbaine du Grand Reims s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Conseil communautaire s'engage pendant toute la durée des Contrats de Prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Armelle SIMON, Bernard THIERY, Daniel VAQUETTE, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Marie-Inès ROMELLE par Claude PIQUARD, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 153, Contre : 6 (M. Denis BOUDVILLE, Mme Patricia GRAIN, M. Dominique LEDEMÉ, Mme Zabbaou LIMAN, M. Nicolas HABARE, M. Eric QUÉNARD), Abstention : 11 (M. Azzedine AÏT-IHADDADENE, M. Thierry DESIRA, M. Cyrille DUTERNE, M. Serge HIET, Mme Martine JOLLY, M. Pascal LORIN, Mme Catherine MALAISÉ, M. Arnaud NININ, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Emmanuel RUBE, M. Léo TYBURCE), NPPV : Xavier ALBERTINI, Valérie BEAUVAIS, Romain BONHOMME, David CHATILLON, Audrey GARDEBLED, Pierre GEORGIN, Nathalie MIRAVETE, Jean-Pierre RONSEAU, Marie ROZE, Jean-Marc ROZE, André SECONDÉ, Alain TOULLEC, Vincent VERSTRAETE, Alain WANSCHOOR

Délibération affichée le 26 mars 2021

CC-2021-9 : Attribution de subventions

d'attribuer les subventions permettant d'assurer le fonctionnement et les actions des structures désignées en annexe,

Les subventions seront versées en une seule fois sauf autres dispositions figurant dans les différentes notifications de subventions.

de rapporter la subvention 2020 attribuée à la coopérative scolaire de l'école primaire Beine-Nauroy pour un montant de 1 520 € par délibération N°CC 2020-4 du 13 février 2020, la sortie scolaire prévue ayant été annulée pour des raisons sanitaires,

de ramener le montant de la subvention 2021 attribuée par délibération N°CC-2020-220 du 17 décembre 2020 à la MJC Fismes de 3 000 € à 1 000 €, la manifestation de la Fête du Livre ayant été annulée pour des raisons sanitaires et remplacée par une nouvelle action culturelle « Fismes Livres en Fêtes ».

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Armelle SIMON, Bernard THIERY, Daniel VAQUETTE, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Marie-Inès ROMELLE par Claude PIQUARD, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 184, Contre : 0, Abstention : 0

NPPV : Collège de Witry les Reims : Mme Florence BERTHON, Mme Marie-Hélène BASTOGNE / Collège de Bazancourt : M. Patrice MOUSEL / Armée du Salut : M. Philippe WATTIER / Mouvement d'Acton et de Réflexion pour

l'Accueil et l'Insertion Sociale - LE MARS : Mme Kim DUNTZE / Maison de l'habitat : M. Alain WANSCHOOR / ESAD (Ecole Supérieur d'Art et de Désign) : Mme Catherine COUTANT, Mme Patricia DURIN, M. Léo TYBURCE, M. Alban DOMINICY, Mme Mounya TAGGAE, Mme Catherine VAUTRIN

CC-2021-10 : **Admission en non valeur**

d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables dont les montants s'élèvent à 19 518,35 € HT pour le budget eau, et 24 255,50 € HT pour le budget assainissement.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Jean-Pierre GRISOUARD, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Armelle SIMON, Bernard THIERY, Daniel VAQUETTE, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Marie-Inès ROMELLE par Claude PIQUARD, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 184, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-11 : **Agence de développement économique de la Marne**
Convention de partenariat 2021

d'attribuer une subvention de 50 000 € à l'Agence de Développement Economique de la Marne, au titre de l'année 2021,
d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de partenariat afférente.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Daniel VAQUETTE, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Marie-Inès ROMELLE par Claude PIQUARD, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 184, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Pierre GEORGIN, Catherine VAUTRIN

CC-2021-12 : **Association Initiative Marne Pays Rémois**
Attribution de subvention
Convention cadre partenariale 2021

d'attribuer une subvention de 75 434 € pour l'année 2021 à l'association Initiative Marne Pays Rémois,
d'autoriser Madame la Présidente à signer une convention avec l'association Initiative Marne Pays Rémois pour l'année 2021.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Daniel VAQUETTE, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Marie-Inès ROMELLE par Claude PIQUARD, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 184, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : David CHATILLON, Pierre GEORGIN

CC-2021-13 : **Université Reims Champagne Ardenne**
Attribution de subvention
Convention de financement 2021

d'attribuer, à l'URCA, une subvention de 553 104 € en fonctionnement et 153 676 € en investissement pour l'exercice 2021, d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de financement 2021 afférente.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE
Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART
Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE
Votes : Pour : 185, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Patricia DURIN, Mounya TAGGAE

CC-2021-14 : **Neoma business school**
Attribution de subvention
Convention de financement 2021

d'attribuer une subvention de 230 000 € à NEOMA Business School pour 2021,
d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de financement 2021 afférente.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE
Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART
Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE
Votes : Pour : 184, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Thierry DESIRA, Patricia DURIN, Catherine VAUTRIN

CC-2021-15 : **Association Accustica**
Attribution de subvention
Convention de financement 2021

d'attribuer une subvention de 25 000 € à l'association Accustica pour l'exercice 2021,
d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de financement 2021 afférente.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE
Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART
Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE
Votes : Pour : 186, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Patricia DURIN

CC-2021-16 : **CROUS de Reims**
Attribution de subvention
Convention de financement 2021

d'attribuer une subvention de 38 000 € au CROUS de Reims pour 2021,
d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de financement 2021 afférente.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE
Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART
Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE
Votes : Pour : 186, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Cédric CHEVALIER

CC-2021-17 : **Projet alimentaire territorial du Triangle marnais**
Convention-cadre proposée par le Parc Naturel Régional de la
Montagne de Reims

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention cadre de partenariat, pour une durée de 2 ans à compter de sa date de signature, avec le syndicat du Parc Régional du Parc Naturel

Régional de la Montagne de Reims afin d'approfondir le diagnostic, de définir une stratégie, des objectifs partagés, et le plan d'actions du Projet Alimentaire Territorial répondant aux besoins du Triangle Marnais.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 181, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Romain BONHOMME, Anne DESVERONNIERES, Michel HUTASSE, Claude MAUPRIVEZ, Laure MILLER, Léo TYBURCE

CC-2021-18 : **ATMO Grand Est**
Attribution de subvention
Convention spécifique n°3

d'attribuer une subvention à l'association ATMO Grand Est, sur l'année 2021, pour un montant 14 113 € au titre des études spécifiques de campagnes de mesures et de caractérisation de la qualité de l'air,
d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention spécifique n°3.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 186, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Laure MILLER

CC-2021-19 : **Aide à l'achat Vélo à Assistance Electrique**
Règlement

d'approuver le dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique du Grand Reims,
d'adopter le règlement de l'opération « Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique »,
de déléguer à Madame la Présidente l'attribution de ces aides dans les limites définies par le règlement qui prévoit les modalités d'octroi,
d'autoriser Madame la Présidente à signer toutes les pièces afférentes.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-20 : **Transports publics urbains**
Participation financière de la Ville de Reims au titre junior
Convention tripartite avec la Ville de Reims et MARS

d'autoriser Madame la Présidente à signer avec la SAS MARS et la Ville de Reims, la convention relative à la participation financière de la Ville de Reims au montant du titre junior.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Etaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-21 : **Transports publics non urbains**
Règlement des transports scolaires du Grand Reims
Adoption

d'adopter le nouveau règlement des transports scolaires qui entrera en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2021-2022.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Etaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-22 : **Syndicat mixte scolaire du secteur de Fismes**
Dissolution

d'émettre un avis favorable à la dissolution et du transfert de compétence au 31 août 2021, du syndicat mixte scolaire du secteur de Fismes dont la Communauté urbaine du Grand Reims est membre,

d'autoriser Madame la Présidente à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Communautaire devra délibérer ultérieurement sur les conditions financières et de transfert du personnel selon la réglementation en vigueur.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Etaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 177, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Francky CARON, Gilles DESSOYE, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Marie-Claire LESIEUR, Catherine MALAISÉ, Jean MARX, François MOURRA, Dimitri OUDIN, Nadine POULAIN, Marcel VERGEZ

CC-2021-23 : **Aides à la pierre 2021-2026**
Conventions

d'autoriser Madame la Présidente à signer :

- avec l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), la convention cadre de délégation de compétences des aides à la pierre 2021-2026 pour l'attribution des aides publiques à la pierre valant avenant annuel n°2021-1 qui fixe les objectifs quantitatifs et financiers, ainsi que les avenants susceptibles d'intervenir en cours d'année, notamment pour ajuster les objectifs et l'enveloppe financière de l'Etat et de l'Anah,
- avec l'Etat, la convention pour l'exercice de la compétence en matière des aides publiques au logement,
- avec l'Anah, la convention pour la gestion des aides à l'habitat privé.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Etaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 186, Contre : 0, Abstention : 1 (M. Jean-Claude PHILIPOT)

CC-2021-24 : **Office Public Habitat - Reims Habitat**
Protocole
Prise de participation de la Communauté urbaine du Grand Reims
au capital de constitution d'une Société d'Economie Mixte
Représentation de la Communauté urbaine du Grand Reims

Retirée de l'ordre du jour en séance.

CC-2021-25 : **Action logement**
Convention cadre

d'autoriser Madame la Présidente à signer, avec Action Logement, la convention cadre de territoire pour faciliter le parcours résidentiel des salariés dans la Communauté urbaine du Grand Reims 2021-2022.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 186, Contre : 1 (M. Jean-Claude PHILIPOT), Abstention : 0

CC-2021-26 : **Convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**
Copropriétés Dégradées
copropriétés Coubertin, quartier Orgeval à Reims
Attribution de subventions

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) copropriétés dégradées pour les 4 copropriétés Coubertin du quartier Orgeval, avec l'Agence Nationale de l'Habitat, Monsieur le Maire de Reims, Monsieur le Préfet de la Marne, Action Logement et la Caisse des Dépôts et Consignations, sur la période 2021-2026, d'attribuer des subventions aux syndicats de copropriétés et aux copropriétaires, dans le cadre de cette convention.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 186, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Brigitte BLONDEAU

CC-2021-27 : **Association pour l'Enseignement et la Formation - Trajectoire**
insertion
Convention de partenariat 2021-2023
Attribution de subvention

d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'AEFTI de 50 000 € au titre de l'année 2021, d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de partenariat 2021-2023 afférente.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-28 : **Création d'un fonds d'initiative "Micro projets"**
Règlement
Délégation à la Présidente

de créer un dispositif d'aide à l'accompagnement des micro-projets dans le cadre de la Politique de la Ville du Grand Reims,
d'adopter des modalités de soutien défini dans le règlement,
de donner délégation à Madame la Présidente pour l'attribution de ces aides dans les limites définies par le règlement,
d'autoriser Madame la Présidente à signer les pièces afférentes.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 186, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Armelle SIMON

CC-2021-29 : **Contrat de ville de la Communauté urbaine du Grand Reims**
Actions d'accompagnement de la programmation 2021
Attribution de subventions
Convention de financement

d'approuver la première partie du programme d'actions, au titre de l'année 2021, du Contrat de Ville 2015- 2022,

d'attribuer des subventions aux porteurs conduisant ces projets selon les états joints, représentant un coût global pour la Communauté urbaine du Grand Reims de 337 630 € dont 177 620 € dans le cadre des conventions d'objectifs et convention de financement,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de financement, avec l'association Reims Educ'Actions.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 184, Contre : 0, Abstention : 1 (M. Jean-Claude PHILIPOT), NPPV : Armelle SIMON, Mounya TAGGAE

CC-2021-30 : **Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance**
Attribution de subventions

d'approuver, au titre de l'année 2021, la première partie du programme d'actions de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance,

d'attribuer des subventions aux porteurs de projets, pour un montant total de 197 100 € dont 169 000 € dans le cadre des conventions d'objectifs.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-31 : **Communauté urbaine du Grand Reims**
Modification des statuts

de modifier les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-32 : **Pôles de Beine Bourgogne et Champagne Vesle**
Fermeture d'écoles suite à transfert sur regroupements
pédagogiques
Fin de mise à disposition et désaffectation des locaux

de la fermeture des écoles d'Ecueil, de Chamery, Villedommange, Sacy, Sermiers, et Pomacle à compter du début des vacances scolaires d'été, soit le 7 juillet 2021,
de prendre acte de la désaffectation de l'usage scolaire des locaux des écoles précitées et de la fin des conventions de mise à disposition afférentes à la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 186, Contre : 0, Abstention : 1 (M. Jean-Claude PHILIPOT)

CC-2021-33 : **Construction du pôle scolaire et périscolaire des Petites Loges**
Convention d'aide à l'investissement avec la Caisse d'Allocations
Familiales de la Marne

d'autoriser Madame la Présidente à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Marne, une convention d'aide à l'investissement par laquelle cette dernière attribue une subvention de 145 000 € à la Communauté urbaine du Grand Reims pour la création d'un accueil périscolaire au sein du futur groupe scolaire des Petites Loges.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-34 : **Conseil de Développement**
Renouvellement

de renouveler le Conseil de Développement de la Communauté urbaine du Grand Reims,
d'approuver sa composition en 1 collège de 60 membres,
d'adopter sa charte de fonctionnement,
de donner délégation à Madame la Présidente aux fins de désignation des membres et de son/sa président(e).

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 186, Contre : 0, Abstention : 1 (M. Nicolas HABARE)

CC-2021-35 :

Action sociale

Prévoyance et complémentaire santé - Choix des garanties

Participation de l'employeur : fourchettes prévisionnelles

d'approuver les points essentiels des documents de consultation, à savoir pour les agents titulaires et non-titulaires occupants permanents d'un poste :

- au titre de la couverture du risque prévoyance, un contrat collectif proposant des garanties en matière d'incapacité temporaire de travail et de décès. Trois options facultatives seront également proposées au libre choix des agents, telles que : Option 1 = couverture du risque invalidité, Option 2 = couverture renforcée du risque décès, Option 3 = couverture de la perte de retraite consécutive à une invalidité permanente.

Pour la garantie incapacité temporaire de travail, les garanties sont exprimées en pourcentage du traitement brut indiciaire (TBI) et de la nouvelle bonification indiciaire (NBI) et prévoient une indemnisation à hauteur de 95 % du traitement mensuel net à compter du passage à demi-traitement.

Pour les autres garanties (invalidité, décès, perte de retraite), les garanties sont exprimées en pourcentage du traitement brut indiciaire (TBI), de la nouvelle bonification indiciaire (NBI), du Régime Indemnitaire et des primes liées à l'exercice des fonctions.

La garantie invalidité fait l'objet d'une amélioration par rapport au contrat actuellement en vigueur, puisqu'elle prévoit désormais le versement d'une rente proportionnelle au taux d'invalidité pour les agents CNRACL dont le taux d'invalidité fixé par la CNRACL est < 50%, alors que dans le contrat actuel, cette rente proportionnelle au taux d'invalidité concerne uniquement les agents dont le taux d'invalidité fixé par la CNRACL est compris entre 30 et 50%.

- au titre de la couverture du risque santé, deux niveaux de garanties distincts seront demandés, correspondant en tous points aux garanties actuelles dont bénéficient les agents, à l'exception des remboursements du poste optique qui ont fait l'objet d'améliorations.

Le cahier des charges prévoit également un article précisant les pièces contractuelles par ordre de priorité, une clause de plafonnement des évolutions tarifaires annuelles, une clause RSE, et une clause sur le respect de la réglementation RGPD.

Des engagements seront demandés au(x) prestataire(s) quant à la portabilité du contrat à l'occasion du départ de la collectivité, aux délais de traitement des dossiers, à la désignation d'un référent pour le groupement, à la tenue de permanences au sein de nos administrations territoriales rémoises.

Suite à la parution de l'Ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique, une option « contrat collectif à adhésion obligatoire » pour chacun des risques sera également prévue dans le cahier des charges. La possibilité de mettre en place un contrat collectif à adhésion obligatoire sera tout particulièrement étudiée pour la couverture du risque prévoyance, dans la mesure où près de 83% des agents adhèrent au contrat de groupe prévoyance actuel. Cela permettrait à l'ensemble des agents d'être couvert pour ce risque sans démarche administrative particulière.

de participer financièrement aux risques prévoyance et santé des agents bénéficiaires,

de fixer la fourchette de participation annuelle prévisionnelle pour la prévoyance entre 187 000 € et 215 000 € et la fourchette de participation annuelle prévisionnelle pour la complémentaire santé entre 560 000 € et 624 000 €,

de déterminer dans une prochaine délibération :
le choix du (des) prestataire(s),
les montants de participation par agent bénéficiaire,
les modalités de versement de cette participation.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-36 : Instauration du forfait mobilités durables

- 1) d'instaurer, à compter du 11 mai 2020, le forfait mobilités durables.
Le forfait mobilités durables est attribué aux fonctionnaires et aux agents contractuels de droit public afin de rembourser tout ou partie des frais engagés au titre de leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail avec leur vélo ou vélo à pédalage assisté personnel ou en tant que conducteur ou passager en covoiturage.
- 2) de fixer l'utilisation de l'un des deux moyens de transport éligibles pour se déplacer entre sa résidence habituelle et son lieu de travail à un minimum de 100 jours au titre de l'année d'attribution.
Ce nombre de jours est modulé selon la quotité de temps de travail de l'agent.
- 3) de fixer le montant du forfait mobilités durables à 200 €/an et par agent.
- 4) de moduler le montant du forfait et le nombre minimal de jours à proportion de la durée de présence de l'agent dans l'année au titre de laquelle le forfait est versé dans les cas suivants :
si l'agent a été recruté au cours de l'année,
si l'agent est radié des cadres au cours de l'année,
si l'agent a été placé dans une position autre que la position d'activité pendant une partie de l'année.
- 5) de subordonner le bénéfice du forfait mobilités durables au dépôt par l'agent auprès de la Direction des ressources humaines d'une déclaration sur l'honneur au plus tard le 31 décembre de l'année au titre duquel le forfait est versé certifiant l'utilisation de l'un des ou des moyens de transport éligibles. Cette déclaration sera visée par le Directeur de l'agent.
L'agent qui a plusieurs employeurs publics doit déposer sa déclaration auprès de chacun d'eux. La prise en charge du forfait est alors calculée au prorata du temps travaillé auprès de chaque employeur.
- 6) de ne pas faire bénéficier du forfait mobilités durables :
les agents bénéficiant d'un logement de fonction sur leur lieu de travail,
les agents bénéficiant d'un véhicule de fonction,
les agents conducteurs ou passagers d'un véhicule de service avec autorisation de remisage à domicile.
- 7) que l'utilisation du covoiturage fera l'objet d'un contrôle. Les justificatifs à fournir seront :
un relevé de facture (si passager) ou de paiement (si conducteur) d'une plateforme de

covoiturage,

une attestation sur l'honneur du covoitureur en cas de covoiturage effectué en dehors des plateformes professionnelles.

L'attestation sur l'honneur suffit à justifier de l'utilisation du vélo. Toutefois, en cas de doute manifeste, il pourra être demandé à l'agent de produire tout justificatif utile à sa demande.

8) de préciser que pour bénéficier du forfait mobilités durables, au titre de l'année 2020, les agents devront déposer leur attestation avant le 30 juin 2021.

Le montant du forfait mobilités durables et le nombre minimal de jours sont réduits de moitié au titre des déplacements effectués au cours de l'année 2020.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-37 : **Etat des emplois** **Modifications**

de modifier l'état des emplois comme suit :

- de transformer :

- au pôle territorial Beine Bourgogne, un poste d'adjoint technique à temps non complet en poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles à temps non complet en vue de nommer son occupant, lauréat du concours, dont la nature des missions correspond à ce grade,
- au pôle territorial Rives de la Suippe, un poste d'adjoint technique à temps non complet en poste d'adjoint d'animation à temps complet, en vue de renforcer le secteur animation,
- au pôle territorial Fismes Ardre et Vesle :
 - . un poste d'adjoint administratif à temps incomplet vacant en poste à temps complet d'assistant(e) ressources humaines en vue de faciliter le recrutement de son nouvel occupant qui sera en outre chargé de la gestion d'agents supplémentaires à la suite de la dissolution prochaine du syndicat scolaire de Fismes,
 - . un poste d'adjoint technique à temps incomplet en poste d'adjoint d'animation à temps complet à la suite du développement des missions de son occupant dans le cadre du réaménagement de la médiathèque,
 - . un poste d'adjoint d'animation à temps incomplet en poste à temps complet pour pallier l'accroissement d'activités de son occupant,
 - . un poste d'adjoint technique à temps incomplet en poste à temps complet pour faire face à une augmentation des effectifs à la restauration scolaire,
- à la direction du protocole, un poste d'adjoint administratif en poste d'adjoint technique en vue de mettre en adéquation le grade du poste avec le grade de son nouvel occupant,
- au centre de coopération, conseil et coordination (C3C) des pôles développement et services à la population, un poste vacant d'adjoint technique à temps non complet redéployé en poste d'adjoint administratif à temps complet afin de renforcer le secteur des marchés publics,
- au pôle territoires, un poste d'adjoint administratif en poste de rédacteur territorial afin de nommer son occupant, inscrit sur la liste d'aptitude dans le cadre de la promotion interne, dont l'évolution des missions et du niveau de responsabilités permet cette nomination,

- à la direction de l'eau et de l'assainissement :
 - . au service exploitation réseaux adduction d'eau potable/eaux usées et pluviales (AEP/EUP), un poste d'agent de maîtrise en poste de technicien en vue promouvoir son occupant, inscrit sur la liste d'aptitude dans le cadre de la promotion interne et dont les nouvelles fonctions correspondent à ce grade,
 - . au service exploitation réseaux AEP/EUP, un poste d'agent de maîtrise en poste d'adjoint technique en vue de mettre en adéquation le grade du poste avec le grade de son nouvel occupant,
 - . au service clients et gestion financière, un poste de rédacteur vacant en poste d'adjoint administratif à la suite d'un ajustement des missions et des tâches définies dans la nouvelle fiche de poste,
 - . au service exploitation et maintenance des usines de la régie, au secteur exploitation et maintenance des sites de production d'eau, un poste d'adjoint technique en poste d'agent de maîtrise en vue de promouvoir son occupant, inscrit sur la liste d'aptitude, dont les capacités professionnelles et le niveau de responsabilités correspondent à ce grade,

- à la direction des moyens généraux et mobiles, au service achats et approvisionnements, un poste d'adjoint administratif en poste de rédacteur et un poste d'adjoint technique vacant à temps incomplet redéployé en poste d'adjoint administratif à temps complet, en vue de répondre au besoin de la direction,

- à la mission « ville et territoire durables – fabrique des espaces publics », un poste vacant d'agent de maîtrise en poste de rédacteur dont l'occupant(e) assurera les fonctions de coordonnateur(trice) budgétaire et comptable,

- d'autoriser Madame la Présidente à signer un contrat, sur le fondement de l'article 3-3 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, pour le recrutement :
 - à la direction de la voirie, circulation et éclairage, au service maîtrise d'ouvrage et ingénierie, d'un agent de maîtrise, chargé d'opérations de voirie, sur un poste vacant existant au tableau des emplois. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent au 3^e échelon du grade d'agent de maîtrise territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,

 - à la direction de la communication, au service presse et relations médias, d'un(e) attaché(e) de presse, sur un poste vacant existant au tableau des emplois. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent au 1^{er} échelon du grade d'attaché territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,

 - à la mission « ville et territoire durables – fabrique des espaces publics », au bureau d'études, d'un(e) chargé(e) d'études de conception voirie, sur un poste vacant existant au tableau des emplois. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent au 4^e échelon du grade de technicien territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,

- de recruter, par voie contractuelle, conformément aux dispositions de l'article 3, II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée :

- à la direction des déchets et de la propreté, au service relations usagers, deux animateurs(trices) de prévention des déchets et du ré emploi, qui seront rémunéré(e)s par référence à l'indice majoré fixe afférent au 1er échelon du grade de technicien territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
- à la direction de l'eau et de l'assainissement, au service protection du milieu récepteur, un(e) chargé(e) de contrôle de régularisation des raccordements réseaux publics assainissement qui sera rémunéré(e) par référence à l'indice majoré fixe afférent au 2e échelon du grade de technicien territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
- à la direction de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement et de l'archéologie, au service archéologique, deux techniciens de fouilles qui seront rémunérés par référence à l'indice majoré fixe afférent au 4^e échelon du grade d'assistant de conservation principal de 2e classe pour le premier et à l'indice majoré fixe 373 dudit grade pour le second, en vigueur à la date de la présente délibération avec, pour les deux, le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
- de rémunérer, à la mission ville et territoire durables – fabrique des espaces publics, l'occupant du poste de chef de projet aménagement des espaces publics par référence à l'indice majoré fixe afférent au 4^e échelon du grade d'ingénieur territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-38 :

SIABAVES

Mise à disposition de personnel

d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions de mise à disposition individuelle d'un agent de catégorie A et d'un agent de catégorie B à temps complet auprès du Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins Aisne Vesle Suipe, pour une durée de 3 ans.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 181, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Franck BAILLY, Maryline BAILLY, Francis BLIN, Jean-Pierre FORTUNÉ, Christophe MAHUET, Jean MARX

CC-2021-39 :

Office de Tourisme du Grand Reims

Mise à disposition de personnel

Convention de mise à disposition de personnel

d'autoriser la mise à disposition d'un cadre A à temps complet auprès de l'Office de Tourisme du Grand Reims pour une nouvelle période de 18 mois afin de pourvoir le poste de directeur administratif et financier,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention afférente.

CC-2021-43 : **Association Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine Mondial**
Attribution de subvention
Convention financière 2021

d'attribuer, pour l'année 2021, une subvention de 36 000 € à la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne pour développer ses activités de valorisation du patrimoine et de gestion de l'inscription,
d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention financière 2021 afférente.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 186, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Catherine VAUTRIN

CC-2021-44 : **Office de Tourisme du Grand Reims**
Convention cadre 2019-2022
Avenant n°1

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°1 à la convention cadre pour les années 2019/2022, avec l'Office de tourisme du Grand Reims.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 159, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Franck BAILLY, Valérie BEAUVAIS, Patrick BEDEK, Raphaël BLANCHARD, David CHATILLON, Catherine COUTANT, Touria DOUAH, Thomas DUBOIS, Cyrille DUTERNE, Jean-Pierre FORTUNÉ, Charles GOSSARD, Alain HIRAULT, Michel HUTASSE, Pascal LABELLE, Stéphane LANG, Chantal LANTENOIS, Eric LEGER, Frédéric LEPAN, Patrice MOUSEL, Dimitri OUDIN, Jean-Claude PHILIPOT, Eric QUENARD, Arnaud ROBINET, Jean-Pierre RONSEAU, Mario ROSSI, Philippe SALMON, Léo TYBURCE, Catherine VAUTRIN

CC-2021-45 : **Office de Tourisme du Grand Reims**
Convention d'objectifs 2021
Attribution de subventions

d'attribuer à l'Office du Tourisme du Grand Reims :

- une subvention de fonctionnement de 1 909 484 € correspondant à la somme du reversement de la taxe de séjour et du montant de la subvention de fonctionnement, sur la base du programme d'actions prévisionnelles et du budget primitif de l'établissement approuvés par le Comité de direction de l'Office de Tourisme du Grand Reims,
- une subvention de fonctionnement de 29 000 € pour la gestion des haltes-nautiques de Reims et de Sillery,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'objectifs 2021 afférente avec l'Office de Tourisme du Grand Reims.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE
Votes : Pour : 159, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Franck BAILLY, Valérie BEAUVAIS, Patrick BEDEK, Raphaël BLANCHARD, David CHATILLON, Catherine COUTANT, Touria DOUAH, Thomas DUBOIS, Cyrille DUTERNE, Jean-Pierre FORTUNÉ, Charles GOSSARD, Alain HIRAULT, Michel HUTASSE, Pascal LABELLE, Stéphane LANG, Chantal LANTENOIS, Eric LEGER, Frédéric LEPAN, Patrice MOUSEL, Dimitri OUDIN, Jean-Claude PHILIPOT, Eric QUENARD, Arnaud ROBINET, Jean-Pierre RONSEAU, Mario ROSSI, Philippe SALMON, Léo TYBURCE, Catherine VAUTRIN

CC-2021-46 : **Accueil de tournages en Grand Est**
Convention cadre de partenariat 2019-2021 avec la Région Grand
Est et la Ville de Reims
Participation du Grand-Reims - Annexe financière 2021

de participer à hauteur de 25 000 €, pour l'année 2021, auprès de la Région Grand Est, au titre du Fonds de soutien régional au cinéma et à l'audiovisuel,
d'autoriser Madame la Présidente à signer l'annexe financière 2021 à la convention cadre de partenariat 2019-2021 – PLATO (réseau de collectivités favorisant l'accueil de tournages en Grand Est).

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 184, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Xavier ALBERTINI, Cédric CHEVALIER, Véronique MARCHET

CC-2021-47 : **Règlement de voirie**
Commission consultative
Création et composition
Représentation de la Communauté urbaine du Grand Reims

d'approuver la création d'une commission consultative chargée d'émettre un avis sur le projet de règlement de voirie,

d'arrêter sa composition, comme suit :

de désigner les représentants de la Communauté urbaine, à savoir :

- Monsieur Alain TOULLEC,
- Monsieur Alain WANSCHOOR,
- Monsieur Guy LECOMTE,
- Monsieur Jean-Louis FARARD,
- Monsieur Christophe MADELAIN,
- Monsieur Damien GIRARD,
- Monsieur Jean-Pierre RONSEAU,
- Monsieur Romain BONHOMME,
- Monsieur François MOURRA,
- Monsieur Gilles DESSOYE,
- Monsieur Thomas DUBOIS,
- Madame Laure MILLER.

de renoncer au vote secret pour ces désignations.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-48 : **Forfait post-stationnement**
Reversement du forfait post-stationnement
et de ses coûts de mise en œuvre
Renouvellement de convention avec la Ville de Reims

d'autoriser Madame la Présidente à signer, avec la Ville de Reims, la convention de reversement du forfait post-stationnement déduction faite des coûts de mise en œuvre des forfaits post stationnement, réactualisés chaque année en fonction des coûts réels supportés par la Ville de Reims pour la période 2021-2023.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-49 : **Stationnement payant**
Paiement dématérialisé
Conventions de mandat avec les sociétés Easy Park et Park Now

d'autoriser Madame La Présidente, à signer les conventions de mandat avec les sociétés Easy Park et Park Now leur permettant d'encaisser au nom de la Communauté urbaine du Grand Reims les recettes issues du paiement dématérialisé du stationnement.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-50 : **Parcs de stationnement publics en ouvrage Erlon, Buirette,**
Cathédrale et Hôtel de Ville
Crise sanitaire Covid 19
Imprévision - Indemnisation du concessionnaire
Avenants

d'autoriser Madame le Présidente à signer les avenants n°17, n°10, n°7 et n°7 respectivement aux contrats de concession des parcs de stationnement public en ouvrage « Erlon », « Buirette », « Cathédrale » et « Hôtel de Ville », relatifs aux conditions d'indemnisation du Concessionnaire SAEM Champagne Parc Auto dans le contexte de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, et à effectuer toutes diligences pour leur exécution.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 183, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : David CHATILLON, François MOURRA, Claude PIQUARD, Catherine VAUTRIN

CC-2021-51 :

Commune de Merfy
Giratoire Hameau de Maco
Entretien éclairage public
Convention avec le Département de la Marne

d'autoriser Madame la présidente à signer une convention avec le Département de la Marne relative à l'entretien, le remplacement et l'exploitation des ouvrages liés aux travaux sur le réseau d'éclairage public installés au giratoire dans l'emprise de la RD 75, de la RD475 et de la voirie communale du hameau de MACO, hors agglomération de MERFY, définissant les engagements de chacune des parties.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE,

Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-52 :

Commune de Reims
Reconstruction du pont route de Witry
Financement de la phase réalisation
Convention avec SNCF Réseau

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention avec la SNCF, relative au financement de la phase réalisation (REA), portant sur les travaux connexes ferroviaires SNCF et sur les prestations de visa et de mise en sécurité ferroviaire pendant les travaux principaux de démolition et reconstruction du pont route de Witry à Reims.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-53 :

Commune de Reims
Création d'un giratoire sur la bretelle de sortie Reims Centre de l'Autoroute A344
Réalisation des études du dossier de demande de principe
Convention avec la SANEF

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention avec la SANEF relative à la réalisation des études du dossier de demande de principe de l'opération d'aménagement d'un giratoire sur le diffuseur n°23 de l'autoroute A344, et de ses raccordements au réseau routier.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 182, Contre : 1 (M. Léo TYBURCE), Abstention : 2 (M. Dominique LEDEMÉ, M. Eric QUÉNARD), NPPV : Audrey GARDEBLED, Franck JACQUET

CC-2021-54 : **Communes de Champfleury, Chenay, Cormicy, Ecueil, Epoye, Saint-Etienne sur Suippes, Saint-Martin l'Heureux, Trépail et Treslon**
Effacement de réseaux de télécommunication
attribution d'un fonds de concours au SIEM

d'attribuer au Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne, un fonds de concours de 151 874,26 € au titre des effacements de réseaux basse tension et de télécommunication sur les communes de Champfleury, Chenay, Cormicy, Ecueil, Epoye, Saint-Etienne sur Suippe, Saint-Martin l'Heureux, Trépail et Treslon,
d'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents ou actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 141, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : François BARONNET, Patrice BARRIER, Marie-Hélène BASTOGNE, Valérie BEAUVAIS, Francis BLIN, Bertrand BOILLY, Romain BONHOMME, Cédric CHEVALIER, Jacky CHOPIN, Christophe CORBEAUX, Thierry DESIRA, Jean-Pierre FORTUNÉ, Pascal GARNOTEL, Damien GIRARD, Charles GOSSARD, Jean-Jacques GOUAULT, Nicolas HABARE, Dominique HENIN, Jeanne JACQUET, Eric LEGER, Antoine LEMAIRE, Frédéric LEPAN, Jean LETISSIER, Zabbaou LIMAN, Christophe MAHUET, Catherine MALAISE, Jean MARX, Laure MILLER, François MOURRA, Patrice MOUSEL, Annie PERRARD, Jean-Claude PHILIPOT, Claude PIQUARD, Marie-Noëlle RAINON, Pierre REANT, Germain RENARD, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAUX, Monique ROUSSEL, Marie ROZE, Jean-Marc ROZE, Bernard SAINTOT, Philippe SALMON, Léo TYBURCE, Yann VELLY, Marcel VERGEZ

CC-2021-55 : **Commune de Reims**
Effacement des réseaux électriques et de télécommunication
Attribution d'un fonds de concours au SIEM

d'attribuer au Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne un fond de concours de 1 267 700 €, dans le cadre du programme de voirie 2021/2022 pour le réaménagement des rues Jean de Foigny, de Champigny, Gilbert, Louis de Broglie, Louis Bréhier, Nazaire Franquet, Ternaux, Moreau Berillon, Desbureaux, Hansen, Clovis Dolet, du Docteur Techouyeres, Georges Picot, Alphonse Deffaut, Maldan, Tronsson Lecompte, du Petit Delbourg, de l'Etoile, allées de l'Argonne, des Bleuets, de l'Amour Maternel, impasses Baussonnet, du Bois d'Amour, avenue Georges Clémenceau de la Ville de Reims.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 141, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : François BARONNET, Patrice BARRIER, Marie-Hélène BASTOGNE, Valérie BEAUVAIS, Francis BLIN, Bertrand BOILLY, Romain BONHOMME, Cédric CHEVALIER, Jacky CHOPIN, Christophe CORBEAUX, Thierry DESIRA, Jean-Pierre FORTUNÉ, Pascal GARNOTEL, Damien GIRARD, Charles GOSSARD, Jean-Jacques GOUAULT, Nicolas HABARE, Dominique HENIN, Jeanne JACQUET, Eric LEGER, Antoine LEMAIRE, Frédéric LEPAN, Jean LETISSIER, Zabbaou LIMAN, Christophe MAHUET, Catherine MALAISE, Jean MARX, Laure MILLER, François MOURRA, Patrice MOUSEL, Annie PERRARD, Jean-Claude PHILIPOT, Claude PIQUARD, Marie-Noëlle RAINON, Pierre REANT, Germain RENARD, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAUX, Monique ROUSSEL, Marie ROZE, Jean-Marc ROZE, Bernard SAINTOT, Philippe SALMON, Léo TYBURCE, Yann VELLY, Marcel VERGEZ

CC-2021-56 : **Communes de Bourgogne Fresne, Les Mesneux, Pomacle, Pouillon, Prunay**
Extension de réseau basse tension
Attribution d'un fonds de concours au SIEM

d'attribuer au Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne un fonds de concours d'un montant de 21 035 € pour les travaux d'extension des réseaux électriques basse tension sur les communes de Bourgogne-Fresne, Les Mesneux, Pomacle, Pouillon et Prunay, d'autoriser Madame la Présidente à signer tous documents ou actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 141, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : François BARONNET, Patrice BARRIER, Marie-Hélène BASTOGNE, Valérie BEAUVAIS, Francis BLIN, Bertrand BOILLY, Romain BONHOMME, Cédric CHEVALIER, Jacky CHOPIN, Christophe CORBEAUX, Thierry DESIRA, Jean-Pierre FORTUNÉ, Pascal GARNOTEL, Damien GIRARD, Charles GOSSARD, Jean-Jacques GOUAULT, Nicolas HABARE, Dominique HENIN, Jeanne JACQUET, Eric LEGER, Antoine LEMAIRE, Frédéric LEPAN, Jean LETISSIER, Zabbaou LIMAN, Christophe MAHUET, Catherine MALAISÉ, Jean MARX, Laure MILLER, François MOURRA, Patrice MOUSEL, Annie PERRARD, Jean-Claude PHILIPOT, Claude PIQUARD, Marie-Noëlle RAINON, Pierre REANT, Germain RENARD, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Monique ROUSSEL, Marie ROZE, Jean-Marc ROZE, Bernard SAINTOT, Philippe SALMON, Léo TYBURCE, Yann VELLY, Marcel VERGEZ

CC-2021-57 : **Communes d'Époye, Jonchery sur Vesle, Olizy-Violaine, Poilly, Pomacle, Prouilly et Saint-Gilles**
Travaux neufs d'éclairage public
Attribution d'un fonds de concours au SIEM

d'autoriser le versement d'un fonds de concours de 102 346,11 € au SIEM au titre des travaux neufs d'éclairage public pour les communes d'Époye, Jonchery sur Vesle, Olizy-Violaine, Poilly, Pomacle, Prouilly et Saint-Gilles, d'autoriser madame la Présidente à signer les conventions et documents afférents.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 140, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : François BARONNET, Patrice BARRIER, Marie-Hélène BASTOGNE, Valérie BEAUVAIS, Francis BLIN, Bertrand BOILLY, Romain BONHOMME, Cédric CHEVALIER, Jacky CHOPIN, Christophe CORBEAUX, Thierry DESIRA, Jean-Pierre FORTUNÉ, Pascal GARNOTEL, Damien GIRARD, Charles GOSSARD, Jean-Jacques GOUAULT, Nicolas HABARE, Dominique HENIN, Jeanne JACQUET, Eric LEGER, Antoine LEMAIRE, Frédéric LEPAN, Jean LETISSIER, Zabbaou LIMAN, Christophe MAHUET, Catherine MALAISÉ, Jean MARX, Laure MILLER, François MOURRA, Patrice MOUSEL, Annie PERRARD, Jean-Claude PHILIPOT, Claude PIQUARD, Marie-Noëlle RAINON, Pierre REANT, Germain RENARD, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Monique ROUSSEL, Marie ROZE, Jean-Marc ROZE, Bernard SAINTOT, Philippe SALMON, Armelle SIMON, Léo TYBURCE, Yann VELLY, Marcel VERGEZ

CC-2021-58 : **Collecte des déchets**
Règlement communautaire des collectes de déchets ménagers et assimilés
Avis

d'émettre un avis favorable sur le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés qui intègre les règlements intérieurs des déchetteries intercommunales.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-59 : **Gestion à la source des eaux pluviales et performance de la gestion des eaux usées**
Contrat expérimental de territoire eau et climat 2021-2026
Convention avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

d'autoriser Madame la Présidente à signer le nouveau contrat expérimental de territoire Eau et Climat 2021-2026 gestion à la source des eaux pluviales et performance de la gestion des eaux usées avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-60 : **Commune de Poilly**
Gestion des eaux pluviales
Aménagement de la RD 386
Convention de participation financière
Avenant

d'autoriser Madame la Présidente à signer, au titre de l'aménagement de traverses de bourgs et de la gestion des eaux pluviales, l'avenant à la convention de participation financière relative à l'aménagement de voirie de la Grande Rue (RD 386) pour l'évacuation des eaux de ruissellement, portant sur le mode de règlement, avec la commune de Poilly.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-61 : **Communes de Courville et Mont-sur-Courville**
Assainissement collectif
Travaux de raccordement et de mise en conformité effectués par les propriétaires
Reversement de subventions
Prolongation des délais

d'autoriser le reversement de la subvention aux propriétaires lorsque les travaux de raccordement et de mise en conformité sont réalisés au-delà du délai initial et jusqu'à la date limite de fin d'exécution des travaux décalée au 16 novembre 2021 dans le cadre de l'opération de mise en assainissement collectif des communes de Courville et Mont sur Courville.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE,

Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-62 : **Commune de Saint Gilles**
Délégation de service public assainissement
Mise à jour d'inventaires
Avenant n°3

d'autoriser Madame la Présidente à signer, avec la société Suez Eau France, l'avenant n°3 au contrat de Délégation de Service Public d'assainissement collectif du territoire de l'ex-Communauté de communes de Fismes Ardre et Vesle.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-63 : **Etablissement Public Foncier Grand Est**
Convention cadre

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention cadre avec l'Etablissement Public Foncier Grand Est pour la période 2021-2031.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 185, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Nathalie MIRAVETE, Catherine VAUTRIN

CC-2021-64 : **Agence d'urbanisme, de développement et de prospective de la**
Région de Reims
Attribution de subvention
Convention financière 2021

d'attribuer à l'Agence d'Urbanisme, de Développement et de Prospective de la Région de Reims une subvention de 1 000 000 € pour la réalisation du programme de travail 2021,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention financière pour 2021.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 184, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Cédric CHEVALIER, Nathalie MIRAVETE, Catherine VAUTRIN

CC-2021-65 : **Sites patrimoniaux remarquables de Saint-Nicaise et du centre-ville de Reims**
Institution d'une commission locale unique et désignation des membres

d'abroger sa délibération n°2018-196 du 27 septembre 2018 relative à la création de la commission locale du site patrimonial Saint Nicaise de Reims,
d'abroger sa délibération n°2020-105 du 24 septembre 2020 portant désignation au titre du site patrimonial Saint Nicaise,
d'instituer une commission locale unique pour les sites patrimoniaux remarquables de Reims : Saint-Nicaise et Centre-Ville, en lieu et place de la commission locale préexistante,
de désigner les représentants de la communauté urbaine du Grand Reims :

Membres titulaires	Membres suppléants :
Mme Nathalie MIRAVETE	Mme Marie Inès ROMELLE
Mme Catherine COUTANT	M. Stéphane LANG
M. Pascal LABELLE	M. Jean-Marc ROZE
Mme Laure MILLER	Mme Badia ALLARD
M. Eric QUENARD	M. Jean-Claude PHILIPOT

de désigner les représentants d'associations :

Un représentant titulaire et un représentant suppléant pour
la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
l'Association pour le Patrimoine Industriel de Champagne-Ardenne (APIC)
la Société des Amis du Vieux Reims
les Amis de Saint-Nicaise du Chemin Vert
Le Groupe d'études archéologiques Champagne-Ardenne (GEACA)

de désigner les personnalités qualifiées :

Membres titulaires	Membres suppléants :
M. Patrick DEMOUY	M. Camille MANGIN
M. Jean-Michel JACQUET	M. Jean-Philippe THOMAS
M. Bernard DUCOURET	Mme Theodora JARRASSE-RAQUILLET
M. Philippe BOURILLON	M. François MEDART
M. David CHATILLON	Mme Nathalie VRANKEN

de renoncer à l'unanimité au scrutin secret pour ces désignations.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-66 : **Communes de Châlons-sur-Vesle et Chenay**
Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine
Bilan de la concertation et arrêt du projet

de tirer le bilan de la concertation,
d'arrêter le projet d'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de Châlons-sur-Vesle et Chenay, tel qu'annexé,
de soumettre, pour avis, le projet d'AVAP à la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA) et aux personnes publiques associées, ainsi qu'à celles qui en ont, le cas échéant, fait la demande.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Châlons-sur-Vesle et de Chenay, et au siège de la Communauté urbaine durant un mois.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- rapport de présentation,
- diagnostic des patrimoines,
- règlement de l'AVAP,
- plan des périmètres,
- plans 1 et 2 de Chenay,
- plans 1 et 2 de Châlons-sur-Vesle,
- étude couleur et nuanciers,
- bilan de la concertation.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-67 :

Commune de Caurel

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

de prendre acte de la tenue du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du futur Plan Local d'Urbanisme de la commune de Caurel.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

CC-2021-68 :

Commune de Romain

Carte communale - Abrogation

Plan Local d'Urbanisme - Approbation

d'abroger la carte communale de la commune de Romain,

d'approuver l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Romain.

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Romain et au siège de la communauté urbaine pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,

Le dossier de PLU approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie de Romain aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la sous-préfecture de l'arrondissement de Reims.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- le rapport de présentation,
- le projet d'aménagement et de développement durable,
- les orientations d'aménagement et de programmation,
- le règlement d'urbanisme,
- les plans de zones,
- les annexes,
- le plan AEP,
- le plan des servitudes.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-69 : **Commune de Romain**
Instauration du droit de préemption urbain

d'instaurer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune de Romain.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie de Romain et au siège de la Communauté Urbaine du Grand Reims, et fera l'objet d'une annonce légale dans deux journaux diffusés dans le département.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-70 : **Commune de Romain**
Instauration du permis de démolir, de l'autorisation préalable pour
l'édification des clôtures et les travaux de ravalement

d'instaurer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal de Romain,
de soumettre à autorisation préalable l'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire communal de Romain,
de soumettre à autorisation les travaux de ravalement sur l'ensemble du territoire communal de Romain.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-71 : **Commune de Bezannes**
Modification simplifiée n°1 du Plan local d'urbanisme
Avis au titre de créateur de la ZAC de Bezannes

d'émettre un avis favorable sur le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Bezannes en ce qui concerne les règles d'urbanisme applicables à l'intérieur du périmètre de la ZAC.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-72 : **Commune de Bezannes**
Modification simplifiée n°1 du Plan local d'urbanisme
Bilan de la mise à disposition et approbation

de tirer le bilan de la mise à disposition du public et d'approuver le dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Bezannes.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage à la mairie de Bezannes et au siège de la communauté urbaine pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département

Les documents listés, ci-après, font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- additif au rapport de présentation – modification simplifiée n°1
- orientations d'aménagement et de programmation
- règlement écrit
- bilan de la mise à disposition

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-73 : **Commune d'Auménancourt**
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
Approbation

d'approuver le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Auménancourt

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie d'Auménancourt et au siège de la communauté urbaine pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le dossier de PLU approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie d'Auménancourt aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la sous-préfecture de l'arrondissement de Reims.

Les documents listés ci-dessous font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- rapport de présentation
- PADD
- OAP
- règlement littéral
- plan de zonage au 1/3 000^{ème}
- plan de zonage au 1/10 000^{ème}
- annexes
- plan des servitudes
- plan d'adduction d'eau potable
- délibération approuvant le zonage d'assainissement
- zonage d'assainissement

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE
Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-74 : **Commune d'Auménancourt**
Instauration du Droit de Prémption Urbain

d'instaurer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune d'Auménancourt.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie d'Auménancourt et fera l'objet d'une annonce légale dans deux journaux diffusés dans le département.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-75 : **Commune d'Auménancourt**
Instauration du permis de démolir, de l'autorisation préalable pour
l'édification des clôtures et les travaux de ravalement

d'instaurer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal d'Auménancourt, de soumettre à autorisation préalable l'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire communal d'Auménancourt,

de soumettre à autorisation les travaux de ravalement sur l'ensemble du territoire communal d'Auménancourt.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie d'Auménancourt et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-76 : **Commune de Bétheniville**
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
Approbation

d'approuver l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Bétheniville.

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Bétheniville et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le dossier de PLU approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie de Bétheniville aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la sous-préfecture de l'arrondissement de Reims.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- le rapport de présentation,
- le projet d'aménagement et de développement durables,
- les plans de zonage,
- règlement d'urbanisme écrit,
- les orientations d'aménagement et de programmation,
- arrêté préfectoral – STEP Bétheniville,
- dossier de déclaration loi sur l'eau – STEP Bétheniville,

CC-2021-79 :

Commune d'Ecueil
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
Approbation

d'approuver l'élaboration du PLU d'Ecueil.

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie d'Ecueil et au siège de la communauté urbaine pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le dossier de PLU approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie d'Ecueil aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la sous-préfecture de l'arrondissement de Reims.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité:

- le rapport de présentation,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durables,
- le règlement d'urbanisme,
- les plans de zonage au 10 000ème et au 2000ème,
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation,
- les emplacements réservés,
- la délibération d'approbation du zonage d'assainissement et le plan du zonage,
- le plan réseau d'assainissement et ses extensions 1 et 2,
- le plan réseau d'eau potable,
- le plan réseau électrique,
- le schéma des systèmes d'élimination des déchets,
- la liste et le plan des servitudes d'utilité publique.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-80 :

Commune d'Ecueil
Instauration du Droit de Prémption Urbain

d'instaurer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune d'Ecueil.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie d'Ecueil et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims et fera l'objet d'une annonce légale dans deux journaux diffusés dans le département.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-81 :

Commune d'Ecueil
Instauration du permis de démolir, de l'autorisation préalable pour
l'édification des clôtures et les travaux de ravalement

d'instaurer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal d'Ecueil,

de soumettre à autorisation préalable l'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire communal d'Ecueil,

de soumettre à autorisation les travaux de ravalement sur l'ensemble du territoire communal d'Ecueil.

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie d'Ecueil et au siège de la communauté urbaine pendant un mois.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-82 : **Commune de Lavannes**
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
Approbation

d'approuver l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Lavannes,

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Lavannes et au siège de la communauté urbaine pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,

Le dossier de PLU approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie de Lavannes aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la sous-préfecture de l'arrondissement de Reims,

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- le rapport de présentation,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- les planches de zonage (1, 2 et 3),
- le règlement écrit,
- l'évaluation environnementale
- le plan de zonage assainissement de la commune
- le plan du réseau d'assainissement collectif du village
- le plan des servitudes
- le plan du réseau d'eau potable projeté – ZAC
- plan du réseau d'AEP du village
- le plan du réseau d'assainissement projeté - ZAC
- les annexes,
- le résumé non technique.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 186, Contre : 1 (M. Fabrice CHRISTOPHE), Abstention : 0

CC-2021-83 : **Commune de Lavannes**
Instauration du droit de préemption urbain

d'instaurer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune de Lavannes.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie de Lavannes et au siège de la communauté urbaine, et fera l'objet d'une annonce légale dans deux journaux diffusés dans le département.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 186, Contre : 1 (M. Fabrice CHRISTOPHE), Abstention : 0

CC-2021-84 : **Commune de Lavannes**
Instauration du permis de démolir, de l'autorisation préalable pour
l'édification des clôtures et les travaux de ravalement

d'instaurer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal de Lavannes,
de soumettre à autorisation préalable l'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire communal de Lavannes,
de soumettre à autorisation les travaux de ravalement sur l'ensemble du territoire communal de Lavannes.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 186, Contre : 1 (M. Fabrice CHRISTOPHE), Abstention : 0

CC-2021-85 : **Commune de Mailly Champagne**
Plan local d'urbanisme
Approbation

d'approuver le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Mailly Champagne,
La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Mailly Champagne et au siège de la communauté urbaine pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
Le dossier de PLU approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie de Mailly Champagne aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la sous-préfecture de l'arrondissement de Reims,

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- le rapport de présentation,
- le projet d'aménagement et de développement durable,
- les orientations d'aménagement et de programmation,
- le règlement d'urbanisme,
- plan de zonage a,
- plan de zonage b,
- annexes,
- plan des servitudes,
- plan assainissement A,
- plan assainissement B,
- plan réseau AEP.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE
Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-86 : **Commune de Mailly Champagne**
Instauration du Droit de Prémption Urbain

d'instaurer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune de Mailly Champagne.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie de Mailly Champagne et au siège de la communauté urbaine, et fera l'objet d'une annonce légale dans deux journaux diffusés dans le département.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-87 : **Commune de Mailly Champagne**
Instauration du permis de démolir, de l'autorisation préalable pour
l'édification des clôtures et les travaux de ravalement

d'instaurer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal de Mailly Champagne, de soumettre à autorisation préalable l'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire communal de Mailly Champagne, de soumettre à autorisation les travaux de ravalement sur l'ensemble du territoire communal de Mailly Champagne.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie de Mailly Champagne et au siège de la communauté urbaine, et fera l'objet d'une annonce légale dans deux journaux diffusés dans le département.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-88 : **Commune de Sacy**
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
Approbation

d'approuver l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sacy.

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Sacy et au siège de la communauté urbaine pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le dossier de PLU approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie de Sacy aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la sous-préfecture de l'arrondissement de Reims.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité:

- le rapport de présentation,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durables,
- le règlement d'urbanisme,
- les plans de zonage au 5000 ème et au 2000 ème,
- les emplacements réservés,

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Ville-Dommange et au siège de la communauté urbaine pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,

Le dossier de PLU approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie de Ville-Dommange aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la sous-préfecture de l'arrondissement de Reims, Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité:

- le rapport de présentation,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durables,
- le règlement d'urbanisme,
- les plans de zonage au 5 000 ème et au 2000 ème,
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation,
- la délibération d'approbation du zonage d'assainissement,
- le plan réseau des eaux usées,
- le plan réseau des eaux pluviales,
- le plan réseau d'eau potable,
- le plan réseau électrique,
- le schéma des systèmes d'élimination des déchets,
- la liste et le plan des servitudes d'utilité publique,
- l'étude des zones humides.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-92 : **Commune de Ville-Dommange**
Instauration du Droit de Prémption Urbain

d'instaurer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune de Ville-Dommange.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie de Ville-Dommange et au siège de la communauté urbaine, et fera l'objet d'une annonce légale dans deux journaux diffusés dans le département.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-93 : **Commune de Ville-Dommange**
Instauration du permis de démolir, de l'autorisation préalable pour
l'édification des clôtures et les travaux de ravalement

d'instaurer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal de Ville-Dommange, de soumettre à autorisation préalable l'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire communal de Ville-Dommange, de soumettre à autorisation les travaux de ravalement sur l'ensemble du territoire communal de Ville-Dommange.

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Ville-Dommange et au siège de la communauté urbaine pendant un mois.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-94 : **Commune de Villers Marmery**
Révision du Plan Local d'Urbanisme
Approbation

d'approuver la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Villers Marmery.

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Villers Marmery et au siège de la communauté urbaine pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le dossier de PLU approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie de Villers Marmery aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la sous-préfecture de l'arrondissement de Reims.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- le rapport de présentation,
- le diagnostic de territoire,
- le projet d'aménagement et de développement durable,
- les plans de zonage,
- le règlement d'urbanisme,
- les orientations d'aménagement et de programmation,
- les plans de zonage assainissement,
- les plans des réseaux,
- le schéma des systèmes d'élimination des déchets,
- le plan des servitudes d'utilité publique,
- la liste des servitudes,
- les plans d'alignement et sa liste,
- annexes complémentaires.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-95 : **Commune de Villers Marmery**
Instauration du droit de préemption urbain

d'instaurer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune de Villers Marmery.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie de Villers Marmery et au siège de la communauté urbaine, et fera l'objet d'une annonce légale dans deux journaux diffusés dans le département.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-96 :

Commune de Villers Marmery

Instauration du permis de démolir, de l'autorisation préalable pour l'édification des clôtures et les travaux de ravalement

d'instaurer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal de Villers Marmery, de soumettre à autorisation préalable l'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire communal de Villers Marmery,

de soumettre à autorisation les travaux de ravalement sur l'ensemble du territoire communal de Villers Marmery.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie de Villers Marmery et au siège de la Communauté urbaine, et fera l'objet d'une annonce légale dans deux journaux diffusés dans le département.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2021-97 :

ZAC Croix Blandin

Compte Rendu Annuel d'Activité 2019

Bilan de clôture de l'opération

Suppression de la ZAC

d'approuver le compte rendu annuel d'activités 2019 ainsi que le bilan de clôture établis par Agencia,

d'approuver les comptes définitifs de la ZAC et donner quitus à Agencia de sa gestion,

de constater un résultat de clôture de + 4 887 610 €, revenant intégralement à la Communauté urbaine du Grand Reims en application du partage de risque défini pour cette ZAC,

de supprimer la ZAC Croix Blandin dont le programme est achevé,

d'autoriser Madame la Présidente à signer tous les actes administratifs relatifs à la clôture de la ZAC.

En application des articles R.311-12 et R.311-5 du Code de l'Urbanisme, cette délibération sera affichée pendant un mois à l'Hôtel de Communauté du Grand Reims et à l'Hôtel de Ville de Reims.

Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le Département, et elle sera publiée au recueil des actes administratifs du Grand Reims. Chacune de ces formalités de publicité mentionnera le ou les lieux où le dossier de clôture de la ZAC peut être consulté.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 175, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Xavier ALBERTINI, Valérie BEAUVAIS, Romain BONHOMME, David CHATILLON, Pierre GEORGIN, Nathalie MIRAVETE, Jean-Pierre RONSEAU, Marie ROZE, Jean-Marc ROZE, André SECONDÉ, Alain TOULLEC, Alain WANSCHOOR

CC-2021-98 :

ZAC Jeanne d'Arc
Compte rendu annuel d'activités 2020

Après en avoir pris connaissance, d'approuver le compte rendu annuel d'activités 2020 pour la ZAC Jeanne d'Arc, établi par Agencia.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 175, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Xavier ALBERTINI, Valérie BEAUVAIS, Romain BONHOMME, David CHATILLON, Pierre GEORGIN, Nathalie MIRAVETE, Jean-Pierre RONSEAU, Marie ROZE, Jean-Marc ROZE, André SECONDÉ, Alain TOULLEC, Alain WANSCHOOR

CC-2021-99 :

Reconstruction du centre de secours de Cormicy
Attribution d'une subvention d'équipement
Avenant

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant à la convention de financement avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Marne relatif à l'augmentation de l'enveloppe financière d'un montant de 19 513 €.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jacques AMMOURA, Jean-Pierre ARNAUD, Raymond AYALA, Nathalie BELAMY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Bruno COCHEMÉ, Valérie CORDEBAR, Jean-Luc DUBOIS, Kim DUNTZE, Eric MALTOT, Tarik MAZOUJ, Patrice MOREL, Christophe PATINET, Denis PONCELET, Jean-Luc SENE, Michel SICRE, Patrick SIMON, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

Étaient représentés : François BARONNET par Pascal LORIN, Charles GERMAIN par Véronique MARCHET, Agathe MOUGENOT par Bénédicte LE PANSE, Silvana SAHO-NUZZO par Catherine CHOPART, Yann VELLY par Mario ROSSI

Étaient représentés par leur suppléant : M. Franck BAILLY par Mme Marie BETTON, M. Denis LHOTELAIN par M. Fabrice CHRISTOPHE, M. Alain MICHELON par M. Emmanuel RUBE

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

La séance est levée à 20h57

Fait à Reims, le 29 mars 2021

Catherine VAUTRIN
Présidente de la Communauté urbaine
du Grand Reims

POLE BEINE-BOURGOGNE**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la conférence des territoires du 15 février 2021****SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant 2020	Montant 2021	
			sollicité par Les Associations	retenu en CT
Coopérative scolaire école A. Conio (WLR)	Transports scolaires pour 2021 (250 euros/classe selon délibération ex-CCBB n° 115/2015) - Sorties pédagogiques	2 750,00	2 750,00	2 750,00
Coopérative scolaire école G. Buard (WLR)	Transports scolaires pour 2021 - Sorties pédagogiques	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Coopérative scolaire école Jules Verne (WLR)	Transports scolaires pour 2021 - Sorties pédagogiques	1 250,00	1 250,00	1 250,00
Coopérative scolaire école Les Féchettes (WLR)	Transports scolaires pour 2021 - Sorties pédagogiques	500,00	500,00	500,00
Coopérative scolaire école maternelle Bourgogne-Fresne	Transports scolaires pour 2021 - Sorties pédagogiques	750,00	750,00	750,00
Coopérative scolaire école élémentaire Bourgogne-Fresne	Transports scolaires pour 2021 - Sorties pédagogiques	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Coopérative scolaire école élémentaire Caurel	Transports scolaires pour 2021 - Sorties pédagogiques	500,00	500,00	500,00
Coopérative scolaire école élémentaire Pomacle	Transports scolaires pour 2021 - Sorties pédagogiques	250,00	250,00	250,00
Coopérative scolaire école maternelle Lavannes	Transports scolaires pour 2021 - Sorties pédagogiques	500,00	500,00	500,00
Coopérative scolaire école élémentaire Lavannes	Transports scolaires pour 2021 - Sorties pédagogiques	250,00	250,00	250,00
Coopérative scolaire école primaire Beine-Nauroy	Transports scolaires pour 2021 - Sorties pédagogiques	1 000,00	1 250,00	1 250,00
Coopérative scolaire école élémentaire Berru	Transports scolaires pour 2021 - Sorties pédagogiques	500,00	500,00	500,00
Coopérative scolaire école primaire Nogent-l'Abbesse	Transports scolaires pour 2021 - Sorties pédagogiques	250,00	250,00	250,00
LA PREVENTION ROUTIERE	actions de prévention dans les écoles - subvention habituelle	500,00	500,00	500,00
		TOTAL	11 250,00	11 250,00

SUBVENTION "ACTION PROJET"

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
		2020	sollicité par Les Associations	retenu en CT
COOP SCOL école élémentaire de CAUREL	Projet classe transplantée pour 21 CE1 au Centre Le Val d'Ante à Givry en Argonne en juin 2021 (80 euros/élève).	0,00	1 680,00	1 680,00
		TOTAL	1 680,00	1 680,00

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la conférence des territoires du 16/02/2021**

DIRECTION: POLE TERRITORIAL DE LA VALLEE DE LA SUIPPE

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant 2020 (si récurrent)	Montant 2021	
			sollicité par l'Association	retenu en CT
Foyer Socio éducatif du collège de Bazancourt	Fonctionnement 2021	2 242,00	2 242,00	2 242,00
UNSS Collège Bazancourt	Fonctionnement 2021	963,00	963,00	963,00
Collège de Bazancourt	Fonctionnement 2021 - Fournitures scolaires	11 765,70	11 765,70	11 765,70
TOTAL			14 970,70	

DIRECTION: POLE TERRITORIAL BEINE BOURGOGNE

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant 2020 (si récurrent)	Montant 2021	
			sollicité par l'Association	retenu en CT
Foyer Socio éducatif du collège de Witry les Reims	Fonctionnement 2021	1 900,00	1 900,00	1 900,00
UNSS Collège Witry les Reims	Fonctionnement 2021	1 114,00	1 114,00	1 114,00
Collège de Witry les Reims	Fonctionnement 2021 - Fournitures scolaires	10 081,59	10 081,59	10 081,59
TOTAL			13 095,59	

DIRECTION POLE DES RIVES DE LA SUIPPE

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Conférence des Territoires du 23/02/2021**

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2021	
		2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu en CT
COMMUNE STE MARIE A PY	REMBOURSEMENT CHARGES DE FONCTIONNEMENT SCOLAIRE 2019/2020	954,00	801,00	801,00
COMMUNE DE SOMMEPY	REMBOURSEMENT CHARGES DE FONCTIONNEMENT SCOLAIRE 2019/2020	1676,00	1 408,00	1 408,00
FAMILLES RURALES VALLEE DE LA SUIPPE	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	500,00	500,00	500,00
TOTAL			2 709,00	

DIRECTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE, DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DU LOGEMENT

Liste des dossiers d'attribution de subventions
Conseil Communautaire du 25 mars 2021

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant 2020 (si récurrent)	Montant 2021		
			sollicité par l'Association	Montant retenu	
5652	Maison de l'habitat convention d'objectifs 2019-2021 du 12/12/2018	subvention de fonctionnement	75 000 €	75 000 €	75 000 €
4522	Service d'Accueil aux Familles, d'Information et de Réflexion - SAFIR	Subvention de fonctionnement	1 000 €	1 000 €	1 000 €
795	Mouvement d'Action et de Réflexion pour l'Accueil et l'Insertion Sociale - Le MARS	Subvention de fonctionnement	10 555 €	10 555 €	10 555 €
795	Convention 2020-2023 du 11/05/2020	Subvention fonctionnement - Travailleur social au sein du commissariat de Reims	29 000 €	29 000 €	29 000 €
				TOTAL	115 555 €

SUBVENTION ACTION

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant 2020 (si récurrent)	Montant 2021		
			sollicité par l'Association	Montant Rretenu	
1641	Armée du Salut	Auto réhabilitation accompagnée renforcée - un projet rémois inter bailleurs	13 000 €	16 000 €	13 000 €

Liste des dossiers d'attribution de subventions
Conseil Communautaire du 25 mars 2021

SUBVENTION FONCTIONNEMENT - ASS CONVENTIONNEE

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Subvention	Montant 2021	
		2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	Montant retenu
7735 - ESAD (Ecole Supérieur d'Art et de Design)	Subvention de fonctionnement (Convention 2017-2020 d'objectifs et de moyens signée le 31/12/2016 + avenant n° 1 prolongation jusqu'au 31/12/2021 signée le 18/01/2021)	2 398 179,00	2 398 179,00	2 398 179,00
		TOTAL		2 398 179,00

SUBVENTION POUR PROJET

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Subvention	Montant 2021	
		2020 (si récurrent)	sollicité par l'Association	Montant retenu
2761 : Association PrépaReims	Développement du pôle rémois des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles	6 650,00 €	7 000,00 €	6 650,00 €
		TOTAL		6 650,00 €